

18 mars 2019

Monsieur Guy Desjardins, Maire
Cité de Clarence-Rockland

Objet : Feux de circulation – rues Laurier et Laporte

Monsieur Desjardins,

La présente est à l'effet de vous informer d'une situation potentiellement dangereuse concernant les feux de circulation à l'intersection des rues Laurier et Laporte.

Les feux de circulation à cette intersection ne prévoient pas de flèche ou de clignotant qui permet aux automobilistes qui circulent sur la rue Laurier, en direction ouest et est, d'effectuer un virage à gauche sur la rue Laporte, en direction nord et sud, en toute sécurité.

Les automobilistes qui souhaitent effectuer un virage à gauche sur la rue Laporte rencontrent souvent ceux qui poursuivent leur chemin vers l'ouest ou vers l'est sur la rue Laurier en utilisant les voies de circulation de droite qui permettent également les virages à droite sur la rue Laporte.

Je crois que les feux de circulation de l'intersection des rues Laurier et Laporte devraient prévoir un feu clignotant au début du cycle afin de permettre aux automobilistes d'effectuer un virage à gauche sur la rue Laporte (en direction nord et sud) en toute sécurité.

Je vous remercie à l'avance pour votre implication dans ce dossier.

Sincèrement,

Elaine Cole
3051, Cercle Lemay
Rockland, K4K 1A7